

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 NOVEMBRE 2020**Objet : POSTE ANIMATEUR COMMERCE DE LA PLAINE DE L'AIN**

Membres élus présents : MM. BAILLY – MME BERTHOLON - BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI – BORTOT – MME BRUN-MILLET - DELLABLANCHE – MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA – GALLET – JOSEPH – JOUSSEAU – LUGAND – MARMILLON – MARTIN – MME NALLET – MM. PENON – PRADEL – VERNE

La Chambre porte, depuis de nombreuses années, le poste d'Animateur du commerce de la Plaine de l'Ain.

Ce poste en CDD annuel arrive à échéance au 31 décembre prochain. Il est tenu actuellement par Laetitia Langlet-Garihle.

Le poste est cofinancé par les 3 Unions Commerciales d'Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu et Meximieux ainsi que par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2021.

L'Assemblée autorise le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2021 pour le poste animateur du commerce de la Plaine de l'Ain.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	20
- Nombre de voix pour	20
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

